

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député s'informe apparemment de la loi sur les dépenses d'élections. J'ai déjà un avant-projet de bill de prêt à ce sujet. Je le présenterai dès que les partis se seront entendus pour l'adopter. Je crois savoir qu'un comité formé de députés de tous les partis s'est mis d'accord sur sa teneur, de façon à en éliminer toutes les pierres d'achoppement.

M. Scott: J'ai l'impression que le cabinet est en train d'élaborer ou d'étudier des propositions de modification à la loi sur les dépenses d'élections.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le directeur général des élections a recommandé un certain nombre de modifications. Le cabinet n'a pas, de son propre chef, ajouté aux propositions soumises par le comité de tous les partis, le comité permanent et le directeur général des élections.

* * *

● (1150)

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

DEMANDE DE PRÉCISION SUR LE MOT «TRIBUNE» EN RAPPORT AVEC LES DISCUSSIONS SUR LES RESTRICTIONS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle découle de commentaires qu'il a faits dans son discours hier soir. Comme en fait foi la page 6769 du *hansard*, le ministre a parlé de discussions futures avec un organisme—et il s'est servi du mot «tribune». Le ministre veut-il parler de la tribune nationale qu'a préconisée son collègue le ministre du Travail et qui n'est pas encore établie mais est de nouveau préconisée dans le Livre vert? Pense-t-il à des discussions futures avec le groupe spécial du monde des affaires et des représentants du Congrès du travail du Canada? Le ministre voudrait-il clarifier ce point?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il y aura une rencontre, dont la date n'a pas encore été fixée, avec ce que le député appelle le groupe spécial, à savoir les représentants du Congrès du travail du Canada et certains représentants du monde des affaires canadien. Il y aura une rencontre dans plusieurs semaines pour étudier les recommandations du Livre vert, le Programme de coopération. Cette réunion devrait avoir lieu bientôt. Nous chercherons entre autres à cette réunion, à obtenir l'appui des syndicats et des affaires pour la création du forum de consultation dont il est longuement question dans le Programme de coopération.

LA DATE DE L'ANNONCE DU DÉCONTRÔLE

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce la position du gouvernement que ces discussions, qui, nous l'espérons, auront lieu dans

Questions orales

une ou deux semaines, aboutiront à une entente de principe au sujet de la proposition de décontrôle du gouvernement, et que le gouvernement clarifiera ensuite—c'est-à-dire dans quelques semaines—la situation au sujet de sa propre politique, ou devons-nous attendre la création d'une tribune nationale avant que le gouvernement puisse se décider au sujet de la forme et de la date du décontrôle?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la réponse serait non. Je pense pouvoir dire en juillet à la Chambre, si elle siège, et au pays, quand et comment se fera le décontrôle.

* * *

LES POSTES

CALGARY—LES RÉPERCUSSIONS DU REFUS DE RENOUELEMENT DES SUBVENTIONS RELATIVES AU SERVICE D'AUTOBUS POUR LES EMPLOYÉS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes, qui doit être au courant du déménagement il y a trois ans, de la succursale de Calgary en dehors des limites de cette ville, déménagement qui a nécessité une subvention pour fournir un service d'autobus aux employés. Le ministre des Postes sait-il que le Conseil du Trésor refuse de renouveler cette subvention après le 30 juin, réduisant ainsi le service d'autobus offert aux employés travaillant le soir et en fin de semaine, ce qui gênera de façon injustifiée ces derniers et diminuera d'autant leur moral et aura des effets négatifs sur le rendement de cette succursale?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de ce refus. Je vais me renseigner sur l'information que vient de nous fournir le député, et je puis vous dire que je considère cette question comme une instance que j'étudierai très attentivement.

M. Dinsdale: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce que le ministre rencontrera son collègue le président du Conseil du Trésor pour obtenir l'adoption d'une politique uniforme à cet égard? Ce sont ces petites questions insignifiantes qui nuisent le plus au moral des postiers.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, le député doit savoir qu'au cours de la médiation qui a eu lieu à l'époque de Noël et qui a d'ailleurs fait l'objet d'une grande publicité, la question du déménagement a constitué l'un des sujets de discussion soulevés par le syndicat. Cette question faisait partie de celles qu'il voulait régler par le biais de négociations qui, espère-t-on, reprendront dans un avenir prochain, si le Syndicat des postiers du Canada désire les reprendre. Indubitablement, la décision du Conseil du Trésor a joué un certain rôle dans les négociations sur le déménagement et les compensations qui en ont résulté.